



**FACULTE DE DROIT ET  
SCIENCES POLITIQUES**

UNIVERSITE MOULOU MAMMERI  
DE TIZI-OUZOU

**REVUE CRITIQUE DE DROIT**

**ET SCIENCES POLITIQUES**

Revue Semestrielle  
éditée par la faculté de droit et sciences politiques  
Université Mouloud Mammeri  
Tizi – Ouzou.

N° Dépôt légal : 2805-2005  
ISSN : 1112-6590

---

**N° 2/2016**

# REVUE CRITIQUE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

## **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

IGLOULI Mohamed, Doyen de la faculté de droit et sciences politiques, UMMTO

## **REDACTEUR EN CHEF**

MACHOU Ammar, Professeur, UMMTO.

## **COMITE DE REDACTION**

TALEB Tahar, Professeur, UMMTO.

SADOUK Omar, Professeur, UMMTO.

TALEB KANOUN Nacéra, Professeur, UMMTO.

KETTOU Mohamed Chérif, Professeur, UMMTO.

TADJER Mohamed, Professeur, UMMTO.

ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Univ Bejaia.

KAHLOULA Mohamed, Professeur, Univ Tlemcen.

TAIB Essaïd, Professeur, ENA, Alger.

David François, Professeur, Univ Lyon 3, France.

DJABER Mohamed, Professeur, Univ Caire, Egypte.

LACRINI Idris, Professeur, Univ Oudjda, Maroc.

ELFAKHORI Dris, Professeur, Univ Oudjda, Maroc.

ELHASSANI El hocine, Professeur, Univ Oudjda, Maroc.

BOUKRA Idriss, Professeur, Univ Alger.

BOUBCHIR Mohand Amokrane, Professeur, UMMTO.

KAIS Cherif, Professeur, UMMTO.

DJEBALI Ouamar, Professeur, UMMTO.

AIBOUT Mohand Ouali, Professeur, UMMTO.

SI YOUCEF KEDJAR Zahia Houria, Professeur, UMMTO.

KHELIFANE Karim, Professeur, UMMTO.

IGLOULI OULD RABAH Safia, Professeur, UMMTO.

LOUNACI SAIDANI Djedjiga, Professeur, UMMTO.

MACHOU NEBALI Fetta, Professeur, UMMTO.

HACENE Nadia, Professeur, UMMTO.

YAHIAOUI Amar, Professeur, UMMTO.

## **SECRETARIAT TECHNIQUE**

HAMEG Rezika „BEKAL Ouiza.

Les opinions émises dans les articles publiés par la Revue n'engagent que leurs auteurs.

La reproduction de tout article est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.



**FACULTE DE DROIT ET  
SCIENCES POLITIQUES**

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI  
DE TIZI-OUZOU

**REVUE CRITIQUE DE DROIT**

**ET SCIENCES POLITIQUES**

---

**N° 2/2016**

## **Protocole de rédaction**

Les articles adressés à la rédaction de la Revue sont soumis à l'appréciation du Comité de rédaction. Les contributions, rédigées en arabe ou en français, doivent respecter les normes suivantes :

### **Indications relatives à l'auteur**

Les auteurs indiqueront leurs noms et prénoms suivis de leurs titres universitaires et/ou professionnels qu'ils souhaitent utiliser.

### **Notes de bas de pages**

Elles doivent être numérotées de façon continue du début à la fin du texte.

### **Références**

Elles doivent être conformes aux usages. Les auteurs indiqueront :

- Pour les ouvrages : Auteur, *Titre*, Editeur, Lieu d'édition, année d'édition.
- Pour les articles : Auteur, Titre, *Revue*, volume, numéro, année, pages.
- Pour les communications : Auteur, Titre, Identification de la rencontre scientifique (Colloque, Séminaire, Journées d'études...), Lieu, Période, pages.

### **Résumé**

Les contributions feront l'objet d'un résumé d'une dizaine de lignes :

- En français pour les contributions en langue arabe ;
- En arabe pour les contributions en langue française.

### **Présentation**

Les articles proposés ne doivent pas dépasser 30 pages. Les auteurs utiliseront la police Times New Roman taille 12 pour les développements et taille 11 pour les notes en bas de pages.

Les contributions doivent être transmises ou remises en un exemplaire sur papier accompagné d'une disquette contenant l'article.

Les articles ne répondant pas aux normes de la Revue ne seront pas publiés.

## SOMMAIRE

### Etude

La discrimination des femmes sur le marché du travail en Algérie:  
Les protections du Droit international et les réalités structurelles  
nationales.

**Nekmouche Jugurta** 7

«Les apports et les limites de la loi n° 08-11 relative aux conditions  
d'entrée, de séjour et de circulation des étrangers en Algérie. »

**Aït Mouloud Fateh** 26

La contractualisation dans le système de santé algérien:  
son Impact sur le financement des hôpitaux publics

**BENMANSOUR Sonia** 59